



Lettre ouverte aux parents d'élèves et aux directeurs des écoles du centre et de Terre Blanche de la commune d'Hérimoncourt

Hérimoncourt le 30 juin 2026

Objets : Communication sur l'arrêt de la navette scolaire sur la pause méridienne et places en restaurations scolaire

Aux parents d'élèves et aux directeurs des écoles du centre et de Terre Blanche,

Après onze années de fonctionnement, la municipalité a décidé de supprimer la navette scolaire sur la pause méridienne pour diverses raisons.

La première raison est la baisse importante de fréquentation surtout sur la mi-journée. En 2014-2015 60 enfants utilisaient la navette matin et soir et une trentaine sur le temps de midi. Cette année scolaire, seulement 25 enfants sont inscrits à la navette, et seulement entre 4 et 12 enfants l'utilise pour rentrer déjeuner chez eux.

La deuxième raison est le coût salarial de ce trajet pour peu d'enfants. Deux membres du personnel de la commune sont présents dans la navette pour chaque trajet.

La troisième raison est le coût financier pour la commune, près de 18 000 euros par an rien que pour ce fonctionnement méridien. Dépense difficilement supportable par la commune lorsque l'on sait qu'il y a de moins en moins d'aide de l'État pour faire vivre les collectivités locales.

Depuis 2014, PMA prend entièrement en charge le coût d'un aller-retour journalier pour la navette. Le trajet méridien restant à la charge de la commune plus une participation des familles. PMA continuera de prendre en charge à 100% cet aller-retour, de ce fait à partir du 1^{er} septembre 2026, la navette sera **GRATUITE** pour les familles.

Il a été remonté à la mairie « qu'il n'y aurait pas suffisamment de places en restauration scolaire l'an prochain ». Cette information est erronée. La cantine de Terre Blanche peut accueillir 34 enfants et celle du centre peut en accueillir 84. A ce jour, seulement 92 dossiers de demande d'une place en restauration scolaire sont déposés. Il reste donc 26 places disponibles, sans prendre en compte la possibilité de faire deux services dans les cantines.

L'équipe municipale reste à votre écoute et vous pouvez prendre rendez-vous pour échanger sur le sujet.

Cordialement.

Marie-France BOTTARLINI-CAPUTO

Maire de la commune

Maryvonne PORTIER

Adjointe aux affaires scolaires